

PERMANENT MISSION OF TUNISIA
TO THE UNITED NATIONS
31 BEEKMAN PLACE
NEW YORK, N.Y. 10022



البعثة الدائمة للجمهورية التونسية
لدى منظمة الأمم المتحدة
بنيويورك

Allocution de S E Monsieur Sa d A di

**Ministre de la Sant  de la R publique Tunisienne
A la   Session de la Commission de la
Population et du D veloppement**

New York   Avril

**Madame la Présidente,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi tout d'abord, au nom de mon pays, d'exprimer à Mme Benedicte FRANKINET, Présidente de la Commission de la Population et du Développement, toute notre considération pour les efforts déployés pour l'organisation de la 48^{ème} session de la CPD qui nous rassemble aujourd'hui dans cette vénérable enceinte.

Ce même témoignage de gratitude et de

d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement au-delà de l'année 2014 et l'insertion des objectifs y afférents dans l'Agenda de Développement en cours de négociation.

**Madame la Présidente,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

Il me plait à cette occasion de réitérer l'intérêt constant dont fait part la Tunisie à l'égard des manifestations onusiennes et internationales consacrées aux questions de la Population et son souci permanent de demeurer fidèle à ses engagements et aux conventions internationales en insérant systématiquement les objectifs relatifs à la population au premier plan de ses stratégies et politiques de développement sectoriels.

A cet égard, il convient de signaler que dès l'indépendance, la Tunisie a réussi, progressivement, à adopter une politique de développement de la population intégrée au sein de laquelle la santé globale et la santé reproductive constituent une composante essentielle pour garantir le droit de l'individu au bien-être moral et physique à travers l'accès à des prestations sécurisées en matière de santé sexuelle et de santé de la reproduction sans aucune forme d'exclusion ou de stigmatisation. La nouvelle Constitution du pays, adoptée en 2014, qui est venue, du reste, appuyer cette approche progressiste, constitue une nouvelle impulsion de nature à consolider les acquis enregistrés en matière de développement et de population avec leurs différentes

dimensions économique, sociale, sanitaire et environnementale, en précisant notre engagement au droit à la parité, à la santé et à l'éducation englobant l'éducation sexuelle.

Je me dois de rappeler également, devant cette auguste auditoire, que la Tunisie a pris l'initiative,

dividendes de l'âge d'or démographique connu par le pays et qui nous aurait permis de réaliser l'adéquation espérée entre croissance et développement et ce en raison de la sournoise opacité de la gouvernance adoptée sous l'ancien régime et qui a eu pour effets une aggravation des disparités régionales et des inégalités sociales ainsi qu'un gaspillage de ressources humaines de qualité et en plein activité.

Et il nous a été donné de mesurer après la Révolution du 14 janvier 2011 l'étendue de cette incurie auprès des victimes de la marginalisation et de l'exclusion, notamment les jeunes qui représentent le

